

Le conte populaire en France : une interview de Marie-Louise Ténèze

Philippe Jacquin

Citer ce document / Cite this document :

Jacquin Philippe. Le conte populaire en France : une interview de Marie-Louise Ténèze. In: Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 89, numéro 1, 1982. pp. 107-113;

doi : <https://doi.org/10.3406/abpo.1982.3076>

https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1982_num_89_1_3076

Fichier pdf généré le 22/09/2021

LE CONTE POPULAIRE EN FRANCE :

une interview de Marie-Louise TÉNÈZE

par Philippe JACQUIN

La tradition orale est en France de l'Ouest une source dont on connaît depuis longtemps la richesse, et aussi les problèmes de collecte et d'exploitation qu'elle pose à l'ethnologue comme à l'historien : l'article de F. Gourvil sur l'histoire du « Barzaz-Breiz », dans ce même numéro, en fait foi. D'où l'intérêt pour nous des propos de Marie-Louise Ténèze, dont la note ci-dessous nous rappelle l'expérience dans ce domaine. A ses réflexions nous avons préféré laisser la forme libre de l'interview ; n'est-elle pas dans sa spontanéité, celle qui convient le mieux à son sujet ?

La Rédaction.

La littérature de tradition orale demeure l'une des formes les moins connues de notre littérature. Longtemps reléguée dans le domaine du livre pour enfants, elle s'ouvre maintenant à un plus large public grâce aux travaux et publications qui se multiplient. Les recherches que mène Marie-Louise Ténèze sur ce sujet (1), depuis des années, en font une interlocutrice privilégiée. Une publication récente nous offre l'occasion d'aborder avec elle quelques uns des aspects et des particularités d'une culture où domine l'oralité.

1. Les éditions luxueuses de livres de contes sont généralement consacrées à de grands noms Perrault ou Grimm, or voilà un très beau livre qui ne comporte que des contes transmis par la tradition orale, le public ne fait pas toujours très bien la distinction, dans le domaine de la littérature orale, entre tradition orale et tradition écrite, pourtant il y a une grande différence ?

Lorsqu'il y a une quinzaine d'années j'enquêtais en Aubrac - soit dans le centre-sud du Massif-Central - nombreux étaient encore à tout

(1) Marie-Louise Ténèze a collaboré avec Paul Delarue à la rédaction du tome II du « Conte Populaire français », elle est à l'origine du tome III et prépare le tome IV. Ces ouvrages sont disponibles chez Maisonneuve et Larose. Sa participation à l'enquête du CNRS sur l'Aubrac s'est concrétisée, dans le tome V, par plusieurs chapitres sur la littérature orale. Signalons également son excellent recueil dans la collection Récits et Contes Populaires, Gallimard, consacré à l'Aubrac et enfin sa dernière publication, « Contes de France » chez Hatier.

le moins parmi les informateurs d'un certain âge, ceux qui comprenaient d'emblée ce que je recherchais : non des contes pris sur des livres - ce n'était pas là pour eux des contes au sens qu'ils continuaient à donner traditionnellement à ce terme -, mais des récits venus de plus loin qu'eux, appris et transmis par la parole, confiés à la seule mémoire, et qu'autrefois la plupart, plus ou moins, pouvaient connaître.

C'est de ces contes de tradition orale, auxquels ils avaient reconnu des caractères spécifiques, soit notamment une impersonnalité du fond comme de la forme, que les folkloristes ont entrepris, à partir de 1860 environ, la collecte. A cette époque dans une bonne partie de la France rurale, plus ou moins il est vrai d'une région à l'autre, la culture des milieux populaires demeurait encore largement orale.

Cependant, dans le courant du XVIII^e siècle, le colportage - dont les débuts remontent bien plus haut - s'était mis à diffuser jusqu'en marge de ces milieux où allaient enquêter par la suite les folkloristes, entre autres livrets récréatifs, aussi des contes « de fées », essentiellement les contes de Perrault, quelques contes de Mme d'Aulnoy, plus tard La Belle et la Bête de Mme Leprince de Beaumont, et ceux-ci avaient ici et là commencé à pénétrer - de façon médiate, indirecte - ces milieux de culture orale. Si les folkloristes - comme nous le rapporte Paul Sébillot, leur chef de file à l'époque - étaient enclins à interrompre un conteur parfois dès le commencement, lorsqu'ils croyaient reconnaître dans son récit un conte écrit, ils n'agirent pas toujours de cette façon. En fait bien leur en prit : car c'est ainsi qu'ils notèrent parfois aux mêmes lieux voire jusque chez le même conteur, pour un même sujet de conte à la fois la version portant les caractères d'une longue tradition orale et susceptible comme telle de témoigner pour le fonds auquel le lettré - Perrault ou Mme d'Aulnoy - a lui-même emprunté, mais aussi la version manifestant l'arrivée et l'accueil du conte écrit : un accueil qui en règle générale à cette époque ne signifiait pas, ne pouvait pas encore signifier une dépendance livresque étroite, mais au contraire un accueil réalisé en fonction des fonds narratifs anciens, soit aussi des moyens souvent frustes et de la sensibilité propre du conteur indigène.

Relations et distinctions entre tradition orale et tradition écrite sont en fait des questions bien plus complexes qu'il n'apparaît ici d'après ce que je viens d'en dire très brièvement ; elles demeurent trop peu et mal étudiées cependant. Je rappelle que Paul Delarue en a traité pour ce qui est de certains contes présents dans le recueil de Perrault en une série d'articles publiés de 1951 à 1953 par le Bulletin folklorique d'Ile-de-France.

2. Le titre de l'ouvrage est « Contes de France », il y aurait donc une spécificité et des caractères propres au Conte français ?

« Contes de France » signifie d'abord que ces contes ont été recueillis en France, qu'ils ont donc vécu en terre de France. Ceci dit, Paul Delarue s'est exprimé en effet à plusieurs reprises sur les caractères propres des contes populaires français par rapport notamment

aux contes germaniques et aux contes celtiques et je vous renvoie par exemple aux pages en question de son Introduction au T. 1 du Catalogue.

Parmi ces caractères, j'en retiendrai ici deux, l'un affectant plus le contenu, l'autre plus la forme des contes, soit :

- une tendance à une dramatisation humaine et de ce fait à une sobriété du merveilleux ;
- une tendance à l'intégration en un récit cohérent d'épisodes isolés ou juxtaposés.

Paul Delarue avait une connaissance très étendue des contes et ces résultats sont sans aucun doute le fruit fondé de cette vaste et longue expérience. De mon côté, je voudrais ici d'abord les prolonger, ensuite cependant les nuancer.

Les deux caractères essentiellement mis en évidence par Paul Delarue : dramatisation humaine, intégration des récits ne sont-ils pas aussi les caractères marquant de plus en plus, du Moyen-Age au XVII^e siècle, de larges pans de notre littérature écrite ? On sait par ailleurs le rôle important que celle-ci a joué dans la formation de ce qu'on pourrait appeler la personnalité occidentale. Ainsi, et c'est bien là l'idée qui animait Paul Delarue, culture savante et culture populaire d'un même pays - si l'on accepte cette opposition quelque peu simplificatrice - n'ont-ils pas été des mondes vraiment fermés l'un à l'autre, mais au contraire pris dans des évolutions conjointes et progressivement marqués d'un même esprit.

S'il y a là incontestablement une direction de recherche intéressante, je plaiderais cependant volontiers pour une vision plus complexe, régionalement plus diversifiée. D'abord il ne faut pas oublier que Delarue n'a dégagé ces caractères originaux qu'après avoir éliminé du champ toutes nos franges linguistiques, à l'est comme à l'ouest, au sud comme au nord, et que c'est ainsi sur les contes d'une France très réduite que sa réflexion s'exerçait.

Par ailleurs je me demande s'il n'a pas été trop tributaire de son approche premièrement et prioritairement nivernaise - on sait qu'il s'est fait la main, ou plutôt l'esprit, sur le classement des très vastes enquêtes réalisées aux environs de 1880 par son compatriote Achille Millien dans cette région, une région peut-être dès cette époque plus ouverte aux influences de la culture dominante, que ne l'étaient alors par exemple certaines régions de la France d'oc.

3. Tous ces contes ont été recueillis, pour la plupart au 19^e siècle, le magnétophone n'existait pas, comment pratiquaient alors les enquêteurs ?

Les folkloristes notaient « au vol des paroles », en louvoyant entre les deux écueils : ralentir le conteur - avec le risque de le gêner et de fausser son rythme et jusqu'à son style de narration, ne pas le ralentir - mais ne noter alors que l'ossature, avec l'obligation ensuite de rhabiller le conte. A fortiori leurs notations tendaient-elles à être succinctes dans le cas d'enquêtes aussi intensives que le furent celles

d'Achille Millien ; comme le montrent les analyses du Catalogue, celui-ci a relevé la plupart des contes en de multiples versions, dont il ne notait plus alors que les variantes.

Ainsi, à une époque où le chercheur pouvait encore fréquemment rencontrer des conteurs mettant en œuvre non seulement des thèmes traditionnels mais tout un art traditionnel de dire et de retenir un conte, les moyens techniques qui eussent pu fixer cet art pour nous permettre de l'étudier n'existaient pas et maintenant que ces moyens techniques existent de plus en plus sophistiqués, la parole des éventuels conteurs actuels, au contact quotidien des modes linguistiques très différents des divers mass-media et sans même évoquer toutes les autres transformations, ne peut plus qu'exceptionnellement témoigner pour un tel art.

4. Vous avez vous-même travaillé sur le terrain, en Auvergne, quelles sont les difficultés que rencontre l'enquêteur ?

Il y aurait évidemment beaucoup à dire en réponse à votre question. Je soulignerai surtout ceci : dans le processus de l'enquête de terrain tel qu'il caractérise le métier d'ethnologue quel qu'en soit l'objet particulier - détecter les informateurs, apprécier leur compétence, vaincre leur réticence, et de proche en proche créer un climat de vraie confiance partagée, ce sont là, quand sont en cause des productions non pas extérieures mais intérieures à l'informateur, des opérations - on le comprend aisément - plus difficiles, plus délicates à mener, mais qui, en contrepartie aussi, peuvent être particulièrement gratifiantes pour l'enquêteur.

Il me faut néanmoins ajouter encore ceci au titre des difficultés de l'enquête : pour qui s'est adonné à l'étude de la littérature orale traditionnelle que nous ont essentiellement révélé les collectes de nos prédécesseurs, la plus grande difficulté sur le terrain à l'heure actuelle, c'est qu'une telle littérature n'existe plus guère qu'isolée dans quelques individus ce qui d'emblée fausse sa position et supprime des pans entiers d'enquête. De ce fait un tel chercheur peut être amené en réponse à ses interrogations, à rechercher d'autres moyens d'approche contextuelle. Le chercheur par contre qui prend le terrain actuel pour ce qu'il est et tel qu'il est, risque d'être amené de plus en plus, au titre de l'oralité, à enquêter sur des productions de nature bien différente. L'objet, et partant l'enjeu de la recherche, ne seront plus les mêmes, il importera de s'en rendre compte.

5. Des régions entières de notre pays ont livré peu de contes, comment expliquer que des régions soient plus « riches » que d'autres ?

Je pense qu'il convient de prendre la mesure de certaines choses :

— ainsi de la diversité de personnalité des folkloristes : là où Luzel et Millien étaient d'infatigables et patients collecteurs, Cosquin était avant tout un chercheur comparatiste et la « pauvreté » de la Lorraine face à la Basse-Bretagne et au Nivernais peut pour une part trouver là son explication ; alors que Van Gennep, opérant par questionnaires, concluait à la pauvreté de la Savoie

et du Dauphiné en matière de contes, Charles Joisten, lui, par enquêtes directes « levait » des contes ;

- nous avons compris de mieux en mieux - depuis le temps où un Van Sydow déjà opposait porteurs actifs et porteurs passifs de la tradition en matière de littérature orale - que la vie des contes est liée à l'existence de personnalités de conteurs doués, d'où en effet un certain caractère contingent inhérent ici aux enquêtes ;
- enfin et surtout, d'une région à l'autre, la tradition orale a connu des conditionnements socio-historiques fort différents ; et c'est probablement de ce côté qu'il faut chercher les raisons d'une disparité qui intriguait d'ailleurs aussi Van Gennep, comme en témoignent certains de ses inédits.

6. Comment et où se faisait la transmission des Contes dans la société traditionnelle ?

Pour le long conte traditionnel en milieu rural, la veillée, familiale et de voisinage, a certainement constitué sur des siècles un milieu d'émission privilégié ; et je vous renvoie par exemple à la description de la veillée chez le laboureur Robin Chevet donnée par Noël du Fail dans ses *Propos rustiques* au milieu du XVI^e siècle, et à celle, trois siècles plus tard, donnée par Luzel des veillées de son manoir paternel de Keramborgne. Mais bien des réunions festives ou de travail, étaient aussi à l'occasion des lieux de narration. Par ailleurs la partie du répertoire qui s'adressait prioritairement aux enfants pouvait s'inscrire dans les relations plus interpersonnelles entre l'un ou l'autre grand-parent et les enfants, entre l'un ou l'autre parent (mère) et les enfants. Bergers et bergères pouvaient se conter et s'apprendre mutuellement des contes pendant la garde aux champs. Une partie proprement masculine du répertoire pouvait s'échanger en des lieux adéquats (cf. l'expression « contes de taverne », donnée par Huguet, Dictionnaire de la langue du XVI^e siècle). Il ne faut pas non plus oublier ces lieux spécifiques qu'ont pu constituer la vie à bord des bateaux, les chambrées de soldats, les chantiers de bûcherons et de travaux publics.

En réponse partielle au « comment » de votre question, j'alléguerai la transmission de conteur à apprenti conteur, soit une situation d'apprentissage non pas diffuse mais voulue et choisie et mise en œuvre comme telle.

7. Y-a-t-il des raisons particulières au fait que souvent cette transmission soit le propre du milieu féminin ?

Bien qu'en effet certains de nos grands collecteurs, à commencer par les Grimm, se soient volontiers référés à des femmes, bien que l'expression « contes de bonne femme » soit accréditée de longue date, et bien qu'il n'existe pas en domaine français d'étude de cette participation selon les sexes à la diction des contes, il me paraît tout à fait abusif de faire des femmes les détentrices privilégiées des contes, et même des contes merveilleux. Voyez par exemple - pour ne citer qu'un exemple relativement récent - l'importance des contes merveilleux

dans les répertoires des conteurs vanniers à Mayun en Loire-Maritime auprès desquels Ariane de Félice a enquêté immédiatement après la dernière guerre.

8. On étudie le Conte, maintenant, à la lumière de la linguistique, de la psychanalyse ou de l'analyse structurale, que peuvent nous enseigner les recherches dans ces différents domaines ?

Chacune des trois approches que vous évoquez peut en effet être utile et éclairante, à condition, à mon sens, qu'elle demeure consciente de sa limitation, et qu'elle sache en tirer les conséquences. Pour ma propre part, dans une recherche commencée il y a bien des années déjà sur les contes merveilleux en France à la lumière de certains acquis de la *Morphologie* de Propp, je me suis convaincue de l'insuffisance d'une telle démarche étroitement précisée et de la nécessité au contraire de m'adjoindre d'autres bases de travail, d'autres moyens d'approche ; de la nécessité aussi, plus fondamentalement, de reformuler cette recherche elle-même.

9. Dans votre Catalogue du Conte Populaire Français, on constate que le Conte voyage beaucoup, qu'il subit des influences étrangères, qu'il se transforme puisque les versions d'un même conte diffèrent suivant le terrain ou les pays. Pourtant certains contes demeurent les mêmes de l'Inde à l'Europe ou à l'Amérique, l'Humanité aurait-elle un « patrimoine de Conte » qui remonte à son origine ?

« Demeurent les mêmes » est une expression quelque peu ambiguë. Si vous voulez dire « les mêmes » pour ce qui est de la situation fondamentale, oui, je pense qu'un conte tel celui des enfants conduits dans la forêt, confrontés à un être dévorateur auquel ils échappent en général par la ruse et la fuite (cf. Le Petit Poucet) est dans sa situation fondamentale probablement à la fois universel et très ancien ; et si la thèse de Propp qui voit une des « racines historiques du conte merveilleux » dans le cycle des rites d'initiation a une chance d'être fondée, ce pourrait bien l'être ici. L'autre cycle invoqué par Propp au titre des « racines », à savoir les croyances relatives au monde des morts, pour ma part je l'admettrais aussi volontiers comme humus universel des contes.

10. Des milliers de Contes existent, continue-t-il à s'en créer ? En découvre-t-on de nouveaux à mesure que notre connaissance de toutes les civilisations avance ?

Je ne puis répondre que très partiellement à vos questions. Je crois savoir en effet qu'il arrive à des collègues africanistes de mettre à jour des contes non représentés dans les collectes de leurs prédécesseurs. Par contre en France, mais aussi bien plus largement dans le monde occidental, les transformations de la société ont été telles que, de façon générale, on peut considérer le corpus des contes de tradition orale comme clos. Alors même qu'il y aurait à l'heure actuelle création de contes sur le modèle des contes traditionnels, les possibilités pour de telles œuvres de devenir contes de tradition orale, modelés par cette tradition orale n'existent plus guère. Certes une blague, une anecdote,

une brève histoire peut avoir son heure de vogue, mais nous sommes là en fait en-dehors du domaine du conte, c'est-à-dire d'un récit ne se réduisant pas à une pointe, à un bon mot.

11. Depuis des années vous vous efforcez de répertorier et de classer les Contes français, que vous a enseigné cette recherche sur la littérature orale ?

Je retiendrai trois des enseignements de ce travail :

— le Catalogue met fondamentalement en œuvre et vérifie une conviction : le conte est une organisation, une mise en forme d'une matière narrative ; on est conduit à y reconnaître des types d'organisation différents ; les contes d'animaux ainsi sont pour la plupart contes aux chaînons juxtaposés à deux actants, alors que les contes merveilleux, à tout le moins ceux qui répondent à la définition « optimale » de Propp, sont contes à deux mouvements et à sept actants ;

— le Catalogue met en œuvre la notion de conte-type, soit constate et vérifie l'existence de récits complets, relativement stables dans leurs constituants, et ayant été recueillis tels en un nombre plus ou moins élevé de versions. Si, en travaillant pour le Catalogue, on touche ainsi la réalité des contes-types, on touche aussi - et on ne l'a peut-être pas assez souligné -, une variabilité interne différente d'un conte-type à l'autre : s'il est des contes-types où les versions se tiennent relativement proches l'une de l'autre, il en est d'autres où la variabilité est beaucoup plus grande ; où - c'est ce que j'ai mis en lumière dans le recueil « Contes de France » à propos des contes de l'homme à la recherche de son épouse surnaturelle disparue - la relative cohésion des versions ne se fait que sur une partie du conte, en l'occurrence le 2^e « mouvement » (pour reprendre encore l'expression de Propp). De telles constatations - car je pourrais donner d'autres exemples - font évidemment problème, requièrent des explications, incitent à la recherche ;

— le Catalogue, dans la mesure où il se veut spécifique d'un genre, d'une catégorie de récits, pose sans cesse implicitement la question de tout ce qui environne les contes dans le domaine plus vaste de la prose narrative. Comme je l'ai exprimé à propos des Contes d'animaux dans l'Introduction au T. III du Catalogue, la description intérieure ne va pas sans la délimitation extérieure. Et c'est là un ordre de questions particulièrement attachant et fructueux, parce qu'il est prise en compte de contextes.

En conclusion, le Catalogue est un moyen, une étape, non pas un but, et il ne s'agirait surtout pas de penser qu'il faut mettre à tout prix un numéro sur un récit et qu'un récit n'est intéressant qu'à condition de pouvoir être catalogué ; et pas davantage imaginer qu'une fois le numéro mis tout est fait ; en un sens on pourrait dire que tout commence - c'est-à-dire qu'il faut retourner alors à ce dont on était parti, à savoir aux ensembles régionaux, aux réalités régionales vivantes et différentes, où les contes n'existent pas sans les hommes.

Philippe JACQUIN.